

---

# Enquêter sur les voies de l'instrumentalisation des associations par les financements publics. Résultats d'un projet de recherche sur Lille

Thomas Chevallier\*<sup>1,2</sup> and Cécile Rodrigues\*<sup>†</sup>

<sup>1</sup>Institut de Recherche Interdisciplinaire en Sciences Sociales – Université Paris Dauphine-PSL, Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement : UMR1427, Centre

National de la Recherche Scientifique - CNRS : UMR7170 – France

<sup>2</sup>Centre d'Études et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales - UMR 8026 – Sciences Po Lille - Institut d'études politiques de Lille : UMR8026, Université de Lille : UMR8026, Centre National de la Recherche Scientifique : UMR8026, Sciences Po Lille - Institut d'études politiques de Lille :

UMR8026, Sciences Po Lille - Institut d'études politiques de Lille : UMR8026, Sciences Po Lille - Institut d'études politiques de Lille : UMR8026, Sciences Po Lille - Institut d'études politiques de Lille : UMR8026 – France

## Résumé

Dans le contexte austéritaire actuel, le fait que la diminution des financements publics et l'exacerbation des contraintes contribuent à limiter l'autonomie du monde associatif apparaît comme une évidence, sinon comme un lieu commun. De nos jours, on manque encore de travaux étudiant les logiques régissant l'attribution des financements publics et leurs effets sur l'action associative. De même, les recherches existantes oscillent entre éléments généraux concernant les espaces nationaux et études de cas particuliers illustrant des tendances plus globales, mais on peine à trouver des recherches abordant ces questions sous un angle territorialisé. Le projet FINASSO conduit par des chercheur-ses du CERAPS en partenariat avec Le Mouvement associatif Hauts-de-France, l'Observatoire régional de la vie associative et l'Institut Alinsky a été lancé dans le but de contribuer à pallier ces manques à travers une enquête sur le monde associatif de Lille, et plus particulièrement sur le rapport de la municipalité aux associations qu'elle finance : quelles rationalités président à l'attribution, à la diminution ou au retrait de subventions au sein de la municipalité ou des autres organismes publics ? Les décisions sont-elles sous-tendues par des raisons politiques (expression d'un soutien ou de critiques vis-à-vis des politiques publiques), gestionnaires (atteinte ou non des objectifs contractualisés, satisfaction des exigences administratives ou comptables), financières (mauvaise santé budgétaire), etc. ? Comment une collectivité arbitre-t-elle pour faire face à la contraction de ses ressources, et au détriment de quels types d'associations ?

---

\*Intervenant

<sup>†</sup>Auteur correspondant: [cecile.rodrigues@univ-lille.fr](mailto:cecile.rodrigues@univ-lille.fr)